

Conditions Générales de Vente (CGV)

Coaching individuel – Programme « Boost & Brille »

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre :

La Coach
Stéphanie LE GUIRIEC – Entrepreneur
Individuel
2 rue des Chardons – 31400 Toulouse
SIRET : 879 598 670 00013
Email : contact@ptitbidou.fr
Téléphone : 07 80 99 90 42

Et toute personne physique ou morale (ci-après « la Cliente ») souscrivant à une prestation de coaching proposée par la Coach.

Article 1 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations de coaching individuel proposées par la Coach, et notamment au programme « Boost & Brille ».

Toute commande implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

Article 2 – Nature de la prestation

Les prestations proposées relèvent exclusivement du coaching et de l'accompagnement personnalisé.

Elles ne constituent pas :

- une formation professionnelle au sens du Code du travail ;
- un conseil juridique, comptable, fiscal ou technique.

La Coach est tenue à une obligation de moyens, et non de résultats.

Article 3 – Description du programme « Boost & Brille »

Le programme « Boost & Brille » est un coaching individuel d'une durée de 4 semaines, destiné aux professionnelles de la périnatalité souhaitant :

- créer ou structurer leur présence en ligne ;
- développer leur univers de marque ;
- organiser leur communication ;
- gagner en visibilité et en autonomie.

Il comprend :

- 1 séance hebdomadaire en visioconférence (1h à 1h15) ;
- des exercices pratiques ;

- des outils, supports et ressources selon les besoins de la Cliente.

Le contenu précis du programme est détaillé dans le contrat ou la page de vente associée.

Article 4 – Modalités d'accompagnement

Les séances se déroulent en visioconférence aux dates convenues entre les Parties.

La Cliente s'engage à :

- être présente et ponctuelle ;
- réaliser les exercices proposés ;
- signaler toute difficulté rencontrée.

Tout retard supérieur à 15 minutes pourra entraîner un raccourcissement de la séance, sans possibilité de report.

Article 5 – Conditions financières

Le prix du programme « Boost & Brille » est de 500 € TTC.

Modalités de paiement :

- par virement bancaire ;
- paiement échelonné possible en 4 mensualités de 125 €.

Toute prestation commencée est due dans son intégralité, sauf disposition contraire prévue aux présentes CGV.

Article 6 – Droit de rétractation

Lorsque la Cliente est une professionnelle, le droit de rétractation ne s'applique pas, conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation.

Lorsque la Cliente est un consommateur, elle dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours, sauf si la prestation a commencé avec son accord exprès avant la fin de ce délai.

Article 7 – Annulation et report

Toute séance doit être annulée au minimum 24 heures à l'avance.

À défaut :

- la séance est considérée comme réalisée ;
- aucun report ni remboursement ne pourra être exigé.

Article 8 – Engagements de la Coach

La Coach s'engage à :

- proposer un accompagnement professionnel, bienveillant et personnalisé ;
- respecter la confidentialité des échanges ;
- préparer chaque séance avec sérieux ;
- répondre aux questions dans un délai raisonnable.

Article 9 – Engagements de la Cliente

La Cliente s'engage à :

- s'impliquer activement dans l'accompagnement ;
- respecter le cadre et les horaires ;
- adopter une attitude respectueuse.

La réussite du coaching dépend en grande partie de son engagement personnel.

Article 10 – Responsabilité

La Cliente reste seule responsable :

- des décisions prises ;
- de l'application des conseils ;
- de la conformité légale de son activité ;
- de ses contenus, outils et supports.

La Coach ne saurait être tenue responsable des résultats obtenus ou non.

Article 11 – Outils et plateformes externes

La Coach peut utiliser des outils tels que WordPress, Canva, ChatGPT ou toute autre plateforme.

La Cliente reste responsable :

- des abonnements souscrits ;
- de la gestion technique de son site et de ses outils.

La Coach ne pourra être tenue responsable des dysfonctionnements techniques de ces outils tiers.

Article 12 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, documents, exercices et ressources fournis sont la propriété exclusive de la Coach.

Toute reproduction, diffusion, partage ou revente sans autorisation écrite est strictement interdite.

Article 13 – Confidentialité

Les Parties s'engagent à une confidentialité stricte sur l'ensemble des informations échangées pendant la durée du coaching et après son terme.

Article 14 – Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la prestation.

Conformément à la réglementation en vigueur, la Cliente dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 15 – Droit à l'image et témoignages

La Cliente autorise ou non l'utilisation de son témoignage ou de son image à des fins de communication, uniquement avec son accord écrit préalable.

Article 16 – Résiliation anticipée

À l'initiative de la Cliente

Aucun remboursement ne sera effectué pour les séances déjà réalisées.

Les séances restantes pourront, selon la situation :

- être reportées ;
- ou faire l'objet d'un avoir valable 6 mois.

À l'initiative de la Coach

La Coach se réserve le droit de mettre fin à l'accompagnement en cas de non-respect du cadre, comportement inapproprié ou problème éthique.

Les séances non réalisées seront remboursées ou transformées en avoir.

Article 17 – Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure.

Un report ou un aménagement sera alors proposé.

Article 18 – Médiation et règlement des litiges

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, lorsque la Cliente agit en qualité de consommatrice, elle a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Les coordonnées du médiateur pourront être communiquées sur simple demande.

Article 19 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige non résolu amiablement :

- lorsque la Cliente est consommatrice, les tribunaux compétents seront ceux prévus par le Code de la consommation ;
- lorsque la Cliente est professionnelle, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce compétent du ressort du siège de la Coach.

Article 20 – Preuve et acceptation électronique

Les Parties reconnaissent que les systèmes d'enregistrement électroniques (emails, signatures électroniques, plateformes de paiement) constituent une preuve valable des échanges, commandes, paiements et acceptation des CGV.

Article 21 – Modification des CGV

La Coach se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Les modifications n'auront pas d'effet rétroactif sur les prestations déjà souscrites.

Article 22 – Nullité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée.

Article 23 – Renonciation au droit de rétractation (le cas échéant)

Lorsque la Cliente agit en qualité de consommatrice et souhaite que l'accompagnement commence avant l'expiration du délai légal de rétractation, elle reconnaît expressément :

- demander l'exécution immédiate de la prestation ;
- renoncer à son droit de rétractation une fois la prestation pleinement exécutée ;
- devoir, en cas de rétractation anticipée, régler les prestations déjà réalisées au prorata.

